

Demande de modification PLU

Sabrina Rabel <sabrinarabel@me.com>

mer. 18/07/2018 16:05

À :

dadt;

virginie bonot;

Cc :

Vincent DERUSSY <vderussy@semsamar.fr>;

glakhia@semsamar.fr;

courrier SE~.pdf

Bonjour

Pour faire suite à nos différents échanges, je vous prie de trouver ci-joint copie du courrier de demande de modification de la zone UPS.

Cordialement

Sabrina RABEL



SEMSAMAR SAINT-MARTIN

SIEGE

Immeuble du Port
BP 671 Marigot
97057 SAINT-MARTIN CEDEX
Tél : 0590 87 76 32
Fax : 0590 87 92 21

SEMSAMAR GUADELOUPE

Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 2
97122 BAIE MAHAULT
Tél : 0590 32 36 00
Fax : 0590 32 16 67

SEMSAMAR GUYANE

Zone Artisanale Terca
Immeuble BUI
97351 MATOURY
Tél : 0594 35 35 61
Fax : 0594 29 26 59

SEMSAMAR MARTINIQUE

Immeuble Synergie
Californie 2
97232 LE LAMENTIN
Tél : 0596 73 16 59
Fax : 0596 73 13 66

www.semsamar.fr Email : contact@semsamar.fr

VILLE DE PETIT-BOURG
Direction Générale du Développement
Du Territoire
1 Rue Etienne Portecop
Lieu dit Bellevue
97170 PETIT-BOURG

A l'attention de Monsieur Le Maire

Bate-Mahaut, le 12 juillet 2018

Objet: PLU de la ville PETIT-BOURG
Enquête Publique

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Petit-Bourg et la SEMSAMAR, et à la demande vos services, nous avons étudié la valorisation urbaine de parcelles situées dans le quartier de Prise d'Eau, cadastrées BE 27, 30 67 et 97.

Le règlement proposé en UPS présente des contraintes de constructibilité limitantes, interdisant la construction en limite séparative pour les parcelles dont la façade est supérieure à 9,00 m.

Conformément à la volonté de la ville de s'inscrire dans une politique de développement durable et de lutte contre l'étalement urbain, la SEMSAMAR propose d'assouplir cette règle en rendant possible la construction en limite séparative pour des parcelles dont la façade est inférieure à 14 m.

Comptant sur la mise en œuvre de cette proposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes considérations respectueuses.

La Directrice Générale

Marie-Paule BELENUS ROMANA



SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE

Capital : 16 500 000€ - RCS BASSE TERRE B 333 361 111 - APE 7112B